

LA CANADIEN NATIONAL

L'ABSENCE DE PUBLICITÉ SUR LES SERVICES LOCAUX

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, la semaine dernière dans les localités de Le Pas et de Thompson la CCT a tenu des audiences au sujet d'une demande présentée par le CN qui cherche à supprimer certains postes de chefs de gare et à démolir certaines gares dans diverses localités du nord du Manitoba. Au cours des témoignages entendus à la CCT, il est devenu évident que le CN et VIA ont notamment découragé la clientèle locale en ne faisant publier que des numéros de libre-appel dans les annuaires téléphoniques locaux.

Par exemple, pour la localité de Ilford, le CN et VIA figurent dans l'annuaire avec chacun un numéro précédé de l'indicatif 1-800. Pour la localité de Pikwitonei, le CN y figure avec un numéro précédé de l'indicatif 1-800, tandis que VIA en est absent. Pour Thicket Portage, le CN et VIA y figurent tous deux avec un numéro précédé de l'indicatif 1-800. Pour Cranberry Portage, le CN y fait publier huit numéros de téléphone et VIA, deux numéros, tous précédés de l'indicatif 1-800.

Le fait est que le CN, avec l'appui de VIA, essaie de faire disparaître les emplois de chefs de gare locale, mais d'autre part, afin d'en justifier la suppression, c'est à dessein qu'il n'annonce plus depuis des années l'existence des services locaux ni du personnel qui les assurent. Ce mauvais service et cette apathie de la part du CN et de VIA ne font que prouver que les sociétés ferroviaires s'efforcent de détruire le service qu'elles sont censées assurer.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

L'AIDE DEMANDÉE AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR COMPENSER LES PERTES DE RÉCOLTES DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE EN 1983

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, pour la troisième fois, j'aimerais attirer l'attention de cette Chambre à l'effet que déjà, le 13 septembre 1983, la Fédération de l'UPA de Lanaudière faisait part au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) de la gravité de la situation provoquée par la sécheresse qu'ont connue ces régions l'été dernier.

En octobre 1983, les quatre régions touchées, représentées bien sûr par 12 à 15 députés fédéraux, y compris celui qui parle, informaient également le ministre de la gravité de cette situation. Toutes les discussions qui suivirent cette rencontre, discussions officielles ou officieuses, permettaient d'identifier clairement la gravité de cette situation. Mais voilà que le ministre canadien refuse sa participation financière pour aider ces agriculteurs qui sont dans une situation désespérée.

Dans sa réponse à M. Garon le 11 mai dernier, le ministre de l'Agriculture indiquait que, selon lui, une intervention de cette nature, demandée par son homologue québécois, ne se justifiait pas puisqu'il existe un programme d'assurance-récolte adéquat. Justement, monsieur le Président, mes collègues du Québec qui sont de l'autre côté de la Chambre savent parfaitement bien que ce programme d'assurance-récolte ne protège pas et ne répond pas à la valeur de remplacement ainsi qu'à la baisse de la qualité du foin.

Questions orales

Malgré cela, le ministre refuse de participer à une aide directe aux agriculteurs, à une aide justifiée, comme on l'a déjà fait pour d'autres régions du Canada; il continue à prétendre que le régime d'assurance-récolte pourrait corriger cette situation, ce qui est absolument . . .

M. le Président: Malheureusement, le temps de l'honorable député est expiré.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'EMPLOI

LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre et du ministre des Finances . . .

M. Rossi: Et du chef de l'opposition.

M. Hnatyshyn: Le chef de l'opposition s'est rendu dans la circonscription de mon ami pour faire en sorte qu'il ne revienne pas à la Chambre après les prochaines élections.

Je voudrais poser ma question au premier ministre suppléant. Elle concerne les statistiques déplorables du chômage qui ont été publiées vendredi dernier et qui prouvent que notre pays est victime d'un cancer qui ne semble pas vouloir se résorber. Ma question porte plus particulièrement sur le fait que nous avons maintenant la preuve que des ministres régionaux retiennent à des fins politiques des fonds qui devraient être investis dans des projets d'immobilisations pour créer des emplois, se réservant ainsi la possibilité d'annoncer l'utilisation de cet argent au moment de la campagne électorale, cet été ou à l'automne. Le premier ministre suppléant ne nous a pas encore donné l'assurance que cet état de choses allait cesser.

Je peux citer au ministre des exemples de crédits qui n'ont pas encore été dépensés et qui pourraient servir dès maintenant, puisque des milliers de jeunes Canadiens qui terminent leurs études secondaires vont se chercher du travail. Il reste 40 millions de dollars pour le programme d'initiatives spéciales de création d'emplois. Il y a de l'argent pour le programme d'immobilisations des pêches et des océans. Le ministre des Finances a promis 100 millions à la province du Québec pour cet été ou pour l'automne. Ce ne sont que quelques exemples, et je ne parle même pas des dépenses pour le réseau de transport de l'Ouest, lesquelles sont inexistantes. Pourquoi le gouvernement conserve-t-il cet argent à des fins purement politiques? Pourquoi ne distribue-t-il pas ces fonds? Pourquoi persiste-t-il à mener des activités politiques au détriment des chômeurs de notre pays?

[Français]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je pense que nous avons donné vendredi, quelques-uns de mes collègues et moi-même, toutes les explications qu'il y avait à fournir. Nous avons énuméré les programmes qui avaient été créés depuis un certain temps, et ce dans tous les secteurs: celui de la création d'emplois, pour les jeunes, pour les moins jeunes; celui de la formation; celui des jeunes dans le secteur des pêcheries, dans les secteurs de l'environnement. Nous avons énuméré toutes